



CyrilDechegneConsulting

## AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°117

05 juillet 2018

**Dernier numéro avant la trêve estivale**  
**Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre**

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

## **ACTUALITES FINANCES ET BUDGET**

- **Réforme de la tarification : décret du 27 juin 2018**

Le [décret n°2018-519 du 27 juin 2018](#) précise les modalités de modulation des tarifs des ESSMS en fonction d'objectifs d'activité définis dans leur CPOM et adapte les dispositions réglementaires afin de permettre une liberté d'affectation des résultats dans le cadre de ces CPOM.

Rien de neuf sous le soleil, juste l'application réglementaire.

- **Financement des thérapies non médicamenteuses personnalisées (TNMP) en région PACA**

L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur finance l'expérimentation des thérapies non TNMP dans les PASA de nuit dans 21 EHPAD de la région sur deux ans. L'objectif étant de réduire les troubles du comportement. L'investissement total s'élève à 4,2 millions d'euros pour déployer le dispositif sur les deux années. Des postes supplémentaires dédiés sont prévus, à savoir « *un aide médico-psychologique (AMP) ou un assistant soins en gériatrie (ASG), un psychomotricien ainsi qu'un ergothérapeute qui interviendront la nuit ou aux heures extrêmes en relais du psychologue existant* ».

- **Rapport d'activité 2017 de la CNSA**

Le [rapport annuel](#) de la CNSA retrace ses activités et la gestion des crédits qui lui sont confiés, issus de ses ressources propres (Journée de solidarité, contribution additionnelle de solidarité et CSG) et de l'assurance maladie, au bénéfice des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Le Conseil de la CNSA a approuvé à l'unanimité le rapport annuel qui retrace l'activité 2017 de l'institution.

## ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Former aux précautions standard avec un jeu**

Un jeu « I.Control » porté par Santé publique France, le centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (Cpias) Nouvelle-Aquitaine et celui des îles de Guadeloupe ainsi que l'ARS Nouvelle-Aquitaine, vient d'être lancé courant juin. Il fait partie des outils nationaux de promotion de la prévention des infections associées aux soins.

Le principe est simple. Après avoir choisi son avatar (patient ou médecin), l'apprenant évolue dans les trois univers du parcours de soins (établissement de santé, médico-social ou libéral) et fait face à différentes situations cliniques dans lesquelles il aura à choisir la bonne attitude pour progresser dans le jeu. Il s'agira alors de passer les niveaux et d'obtenir son passeport de compétences dans chacun des univers. En devenant « le maître » des précautions standard avec les trois passeports, le « joueur » pourra obtenir un diplôme nominatif.

Accès au jeu [ici](#).

## ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Plan canicule 2018**

L'[instruction](#) annuelle qui détaille le contenu du Plan National Canicule (PNC) pour l'été 2018 est parue. Le PNC 2017 est reconduit à l'identique au regard de 2017, avec toutefois deux nouveautés à savoir l'extension de la période du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre et une nouvelle terminologie permettant de mieux décrire les différents types d'épisode de chaleur.

## ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Dérogation au seuil des petites extensions : Suite**

Après les directeurs généraux des ARS, c'est au tour des présidents de conseils départementaux de pouvoir profiter d'une dérogation, à titre expérimental, de la définition du seuil des petites extensions de capacité échappant à la procédure d'appel à projet (Voir agenda n°109). Les régions concernées sont Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ces régions, sous certaines réserves, il est possible de déroger au seuil des extensions de capacité échappant à la procédure d'appel à projet et au délai de réponse des candidats.

Un [décret du 29 juin](#) transpose cette expérimentation aux départements situés dans les quatre régions citées qui pourront agir seuls ou conjointement avec l'ARS), mais de manière plus restrictive.

En effet, l'expérimentation, prévue jusqu'au 30 juin 2020, ne peut porter que sur le seuil définissant ce qu'est une petite extension de capacité échappant à la procédure d'appel à projet.

- **Etude nationale de coûts (ENC) : Premiers résultats de la deuxième étude**

Depuis 2013, la CNSA mène des travaux pour mieux cerner la composition des coûts des établissements et services médico-sociaux en fonction du public accueilli.

Le 20 juin 2018, la DGCS, la CNSA, l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) et l'Assurance maladie ont présenté [les premiers résultats](#) de la deuxième étude nationale de coûts (ENC) des EHPAD aux représentants du secteur.

L'analyse des données d'activités 2016 confirme celle des données 2015. En 2016, le coût moyen journalier variait entre 79 € et 128 € selon les groupes de résidents. Il oscillait entre 80 € et 143 € en 2015. 71% des groupes de résidents ont un coût stable entre 2015 et 2016 (évolution du coût de moins de 5%). Cette analyse s'appuie sur les informations relatives à 20 000 trimestres de prise en charge fournies par 67 établissements volontaires.

L'intégralité des résultats de l'ENC 2016 (rapport et résultats sous format Excel) sera disponible cet été sur les sites Internet de l'ATIH et de la CNSA.

La troisième étude nationale de coûts portant sur les données d'activité 2017 est en cours.

L'ATIH recrute actuellement les EHPAD souhaitant participer à l'étude nationale de coûts sur les données 2019. Le dossier de candidature doit être déposé d'ici le 1er octobre 2018. Les informations sont disponibles sur le [site de l'ATIH](#).

- **Le déficit de la protection sociale se réduit en France, dans un contexte de reprise économique en Europe**

En France, les dépenses de prestations de protection sociale, qui ont fortement progressé en 2009, à la suite de la crise, ralentissent depuis. En 2016, elles augmentent de 1,8 %, quasiment au même rythme qu'en 2015, dans un contexte de légère embellie de l'activité économique. Les prestations santé continuent de ralentir, tandis que la croissance des prestations vieillesse-survie se stabilise, à un rythme modéré, sous les effets de la loi retraite de 2010. De même, en 2016, les dépenses de prestations familiales et de logement sont contenues par les réformes engagées.

En revanche, les mesures de 2016 relatives à l'insertion professionnelle et au risque pauvreté-exclusion sociale (la prime d'activité remplace désormais le RSA « activité » et la prime pour l'emploi) soutiennent la progression globale des prestations.

Par rapport aux emplois, les ressources progressent à un rythme un peu plus rapide. Par conséquent, le déficit global de la protection sociale continue de se réduire en 2016 et revient à 0,4 milliard d'euros.

Au niveau européen également, la poursuite de la croissance de l'activité économique en 2015 s'accompagne d'une amélioration de la situation budgétaire et de l'emploi ainsi que d'une augmentation des dépenses sociales (+1,9 %). Elles atteignent au total 27,5 % du PIB de l'UE-28. Cet [Etudes et Résultats](#) de la Drees reprend les principaux résultats des Comptes de la protection sociale.

## ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Difficultés de recrutement dans les EHPAD**

Le renouvellement du personnel est fréquent dans les EHPAD et il s'avère compliqué à gérer pour une partie de ces établissements puisque 44 % déclarent rencontrer des difficultés de

recrutement, entraînant dans 63 % d'entre eux, la présence de postes non pourvus depuis plus de six mois.

En effet, la Drees, dans son [édition de juin](#) se penche spécifiquement sur les recrutements en Ehpad. Elle met tout particulièrement en exergue dans ce fascicule les difficultés de ces établissements à trouver du personnel.

## ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **L'offre en faveur de la maladie d'Alzheimer**

Depuis 2003, la Fondation Médéric Alzheimer mène tous les deux ans son enquête nationale auprès de l'ensemble des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer. Elle permet, d'une part, d'actualiser les données de l'Annuaire national sur les dispositifs en accès gratuit sur le site Internet de la Fondation, et d'autre part de dresser un état des lieux quantitatif de l'offre en structures de prise en charge et d'accompagnement des personnes malades ou de leurs aidants et d'en mesurer les évolutions.

[Le numéro double 49-50 de La Lettre de l'Observatoire](#) des dispositifs est consacré aux résultats de l'enquête 2017 réalisée auprès des lieux de diagnostic, des lieux d'information ou de coordination gériatologique, des accueils de jour, des établissements d'hébergement, des dispositifs d'aide aux aidants, des plateformes d'accompagnement et de répit et enfin des dispositifs MAIA, recensés par la Fondation, soit 15 290 dispositifs.

Pour la première année, la Fondation a intégré dans cette enquête d'autres structures de répit que sont les cafés mémoire France Alzheimer, les bistrotts mémoire et les cafés des aidants permettant ainsi compléter ce panorama.

Près de 10 180 structures ont répondu, soit un taux global de retour des questionnaires de 67 %. Conduite selon deux modes de passation du questionnaire, par e-mail et par voie postale, cette enquête a recueilli une participation plus élevée par la voie électronique. De plus, certains dispositifs comme les structures d'aide aux aidants et les lieux d'information ou de coordination gériatologique ont été enquêtés directement par téléphone afin d'améliorer le taux de réponse.

## AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Un parcours de soin spécifique**

Les fractures de l'extrémité supérieure du fémur sont fréquentes chez les personnes âgées (incidence 6 pour 1000 par an). Les complications sont fréquentes, liées avant tout aux comorbidités.

Pour empêcher au mieux ces complications, un parcours de soin spécifique sera ouvert au lancement de la clinique La Croix du Sud (23 octobre 2018) à Quint-Fonsegrives. Ce nouveau parcours, inspiré de l'expérience de la Pitié Salpêtrière, est une UPOG : Unité Péri-Opératoire de Gériatrie. L'hospitalisation y est gérée par des gériatres pour des patients de traumatologie.

Ce parcours comprend :

- Un circuit court urgences-bloc-UPOG ;

- Une unité de 10 lits d'UPOG pour les personnes âgées avec comorbidités et fracturées ;
- Un accès au bloc privilégié quotidien pour la chirurgie traumatologique et l'anesthésie.

Les équipes d'orthopédie et de gériatrie espèrent que leurs efforts conjoints permettront la meilleure prise en charge possible.

Un numéro unique pour contacter l'UPOG sera diffusé par la clinique à la rentrée à l'attention des établissements de santé et médecins coordonnateurs.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter dès à présent le Dr Elodie Vandooren (gériatre) [evandooren@capio.fr](mailto:evandooren@capio.fr) ou le Dr Julien Rémi (orthopédiste) [dr.julienremi@yahoo.fr](mailto:dr.julienremi@yahoo.fr).

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 68 52 22 22

- **France Alzheimer Hérault**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 67 06 56 10

## **AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE**

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail [ciapa@ciapa.fr](mailto:ciapa@ciapa.fr) ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

**Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe**  
**Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD**

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

[info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr)

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerç

Pour ne plus recevoir l'agenda, il suffit de nous renvoyer un mail à [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr)  
avec la mention « désinscription ».

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à  
[info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr) avec la mention « inscription ».